





Projet Prevrisk-CC

« Création d'une maquette de la coupe d'un glacier»

APPEL D'OFFRES POUR MAQUETTISTE



La Chamoniarde Maison de la Montagne 190 place de l'église 74400 CHAMONIX MONT-BLANC

Tél: 04 50 53 22 08

Contact : Antoine BRULPORT

Courriel: prevriskhautemontagne@chamoniarde.com

SOMMAIRE

1. La Chamoniarde	3
2. Le projet PREVRISK-CC « Prévention des Risques et adaptation aux	Changements
Climatiques dans les territoires de l'Espace Mont-Blanc »	3
3. Contexte de la demande	5
4. La prestation	6
5. Profil et critères retenus pour le choix des candidatures	9
6. Caractéristiques et conditions du marché	9
7. Conditions de la consultation	10
8. Conditions de participation	12
9. Conditions d'attribution	13

1. La Chamoniarde

La Chamoniarde est une association de prévention et de secours en montagne, basée à Chamonix. Elle a pour vocation de contribuer au développement de la sécurité en montagne et de promouvoir la connaissance de l'environnement alpin au profit de la sécurité individuelle et collective. Située au cœur du Massif du Mont-blanc, la Chamoniarde accorde une place importante à la coopération internationale.

Elle s'implique au quotidien dans l'information et la prévention car la connaissance de l'environnement alpin et la prise en compte des conditions sont un gage de sécurité en montagne. Pour cette raison, la Chamoniarde s'est dotée de différents outils de prévention et de sensibilisation aux risques inhérents aux sports de montagne. Elle assure tout au long de l'année un service d'information sur les conditions de la montagne dans les locaux de l'Office de Haute Montagne et du Pôle Montagne Risk.

La Chamoniarde s'investit considérablement depuis de nombreuses années dans la formation et la responsabilisation des pratiquants pour réduire la prise de risque et l'accidentologie. Des stages sécurité sur le terrain, encadrés par des guides de haute montagne permettent de former les pratiquants (jeunes, résidents, vacanciers...) sur la préparation de course, les facteurs humains, la gestion des risques, la progression en sécurité sur glacier et sur rocher, les manipulations de cordes et les techniques de sauvetage, les premiers secours.

La Chamoniarde a aussi pour mission de fédérer les moyens de recherche et de secours en collaboration avec le reste de la chaîne de secours en montagne.

2. Le projet PREVRISK-CC « Prévention des Risques et adaptation aux Changements Climatiques dans les territoires de l'Espace Mont-Blanc »

PREVRISK-CC rentre dans l'objectif spécifique « Favoriser l'adaptation au changement climatique, la prévention des risques de catastrophe et la résilience, en tenant compte des approches fondées sur les écosystèmes » du programme ALCOTRA 2021-2027 "Nouveaux Défis".

Lancé en octobre 2023 et d'une durée de trois ans, il s'inscrit dans la continuité de la coopération avec la Vallée d'Aoste, et notamment avec la Fondation Montagne Sûre (chef de file de ce projet), initiée il y a plus de 30 ans avec les différents projets Prevrisk.

Véritable projet intégré de territoire, il a pour ambition de continuer de fédérer une communauté transfrontalière autour des enjeux du réchauffement climatique, dans une perspective d'adaptation et de résilience aux risques naturels émergeants dans les territoires de l'Espace Mont-Blanc (EMB). Il met en application la *Feuille de route pour l'adaptation aux effets du réchauffement climatique dans l'Espace Mont-Blanc*, validée par la Conférence Transfrontalière Mont-Blanc le 17 juin 2022, en particulier son volet consacré à la résilience face aux risques naturels.

Le projet « Prévrisk-CC : Prévention des Risques et adaptation aux Changements Climatiques dans les territoires de l'Espace Mont-Blanc » propose d'approfondir l'étude scientifique des risques naturels, d'organiser une vaste campagne de sensibilisation et d'information, tout en menant des actions opérationnelles de suivi et d'adaptation sur le terrain.

« PrévRisk-CC » comporte plusieurs volets qui visent à répondre aux objectifs suivants :

- donner des réponses méthodologiques et opérationnelles pour gérer les risques naturels en montagne (haute montagne en particulier) via des approfondissements scientifiques et la mise en place d'actions pilotes de gestion des risques à un niveau local
- analyser et divulguer comment le réchauffement climatique impacte la montagne et sa fréquentation
- sensibiliser les pratiquants de tous âges et tous horizons (enfants, jeunes, locaux, touristes...) sur les risques émergents en montagne liés aux changements climatiques via de nombreuses actions de communication et des formations innovantes
- favoriser les échanges transfrontaliers entre gestionnaires des risques et/ou responsables des secours en montagne.

La Chamoniarde, Société de Prévention et de Secours en Montagne, recherche un coordinateur pour la création d'un Comité transfrontalier de suivi des conditions et des itinéraires en haute montagne.

3. Contexte de la demande

A la jonction entre 3 pays européens, au cœur d'une zone historiquement francophone, le massif du Mont-Blanc est le symbole de l'amitié entre la France, l'Italie et la Suisse. Il abrite le plus haut sommet d'Europe, il est à la fois un territoire prisé par les amateurs d'activités de haute-montagne du monde entier, riche d'un patrimoine naturel et paysager exceptionnel, et qui évolue de manière particulièrement rapide et visible face aux changement climatique. Les zones de montagne subissent davantage le réchauffement climatique que la moyenne européenne : on observe une intensification de ce phénomène ces dernières années ; à titre d'exemple, 2022 a été l'année la plus chaude jamais enregistrée dans les Alpes occidentales.

Dans le massif du Mont-Blanc, ce contexte de changement climatique se traduit par l'accélération du recul glaciaire, la fonte du permafrost, la déstabilisation des sols, ou encore la modification du cycle de l'eau.

Dans le cadre de sa mission de prévention et sensibilisation aux risques en montagne, La Chamoniarde accueille dans un de ses locaux, le Pôle Montagne Risk le public néophyte, les pratiquants et des groupes scolaires tout au long de l'année. Elle propose des animations adaptées à chacun sur différentes thématiques tels que les risques en haute-montagne, l'environnement montagnard, l'alerte et le secours en montagne, la météo, le changement climatique ou encore la gestion des risques dans la vallée de Chamonix.

Ce pôle contient des panneaux d'exposition sur les thématiques citées ci-dessus, et un écran TV afin de diffuser des vidéos de sensibilisation aux risques en montagne.

Ces outils permettent de mettre des images sur des mots, de se représenter les phénomènes de la montagne afin de les rendre compréhensibles et accessibles à tout public.

Toujours dans une optique de développement perpétuel, La Chamoniarde souhaite développer un nouvel outil représentant la coupe d'un glacier afin de vulgariser son

mécanisme et assimiler son vocabulaire. Ce support serait un réel atout afin de comprendre la

formation et le fonctionnement des glaciers, leur avancement, la création de crevasses et

séracs, leur fonte et tous les risques qui y sont associés (chute en crevasse, chute de sérac).

4. La prestation.

La Chamoniarde recherche un(e) prestataire extérieur(e) dont la mission sera d'assurer la

création d'une maquette 3D représentative de la coupe d'un glacier. Le mécanisme d'un glacier,

sa formation et son évolution, ses composantes lui seront expliqués afin d'être le plus fidèle

possible à la réalité.

A titre informatif, voici les différentes parties du glacier à mettre en valeur. Ce lexique (non

exhaustif) sera expliqué plus en détails au prestataire retenu.

Vocabulaire attendu:

Zone d'accumulation, névé : Tassement de la neige permanente, étape intermédiaire à la

transformation de la neige en glace.

Zone d'écoulement, d'ablation : Fonte des neiges et masses glaciaires.

Crevasse: Trou plus ou moins étroit et profond à la surface d'un glacier.

Pont de neige : accumulation de neige qui peut dissimuler entièrement ou partiellement une

crevasse.

Rimaye : Séparation ou crevasse, située à l'interface entre le glacier et les flancs de

montagne.

Sérac : Zone chaotique, tour de glace qui se détache, dépasse du glacier.

Moraine de fond, latérale et frontale : Mélange d'argile, de sable, de gravier et de blocs

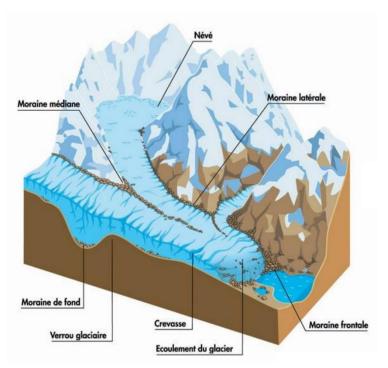
rocheux véhiculés par les glaciers

Glacier suspendu : Glacier accroché à la paroi

Lac glaciaire : Lac qui occupe un creux résultant de l'érosion par un glacier

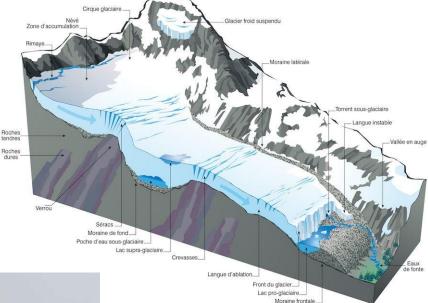
6

Suite à des recherches de maquettes similaires ,quelques exemples ci-joint pourront inspirer et aider à la conception :



Fiche pédagogique de glacier ASCD73

Manuel Belin page 298





Maquette pédagogique de Glacier de montagne Institut des Géosciences de l'Environnement

Méthode:

- Prise de contact afin d'évaluer la faisabilité technique
- Retranscription du vocabulaire avec support photos, vidéos.
- Définition des besoins : dimensions, matériaux, amovible, éventuels mouvements et mécanismes.
- Proposition de création et validation par La Chamoniarde.
- Création de la maquette.
- Livraison du produit fini.
- Assurer l'entretien de manière durable ou apporter des modifications (10 ans)

Durée de la mission : Juillet 2024 à avril 2025

La maquette finalisée devra :

- Avoir un visuel simple et compréhensible par tout public.
- Être transportable afin de proposer des ateliers pédagogiques sur des évènements extérieurs.
- Retranscrire avec exactitude les différentes parties d'un glacier et ses mouvements.
- Dimensions : Longueur 80cm → 1m Profondeur : 50 → 60cm Hauteur : 30 → 40cm
- Matériaux résistants, nettoyables, remplaçables en cas de dégradation
- Pièces/parties amovibles

5. Profil et critères retenus pour le choix des candidatures

- Ètre spécialisé dans la confection de maquettes, proposer un solution technique (matériaux etc) adaptée
- Avoir des connaissances sur les milieux de haute montagne et notamment les zones glaciaires et périglaciaires est un plus
- Pouvoir créer une maquette qui réponde à nos besoins (capacités de création, compréhension et proposition).
- Respecter les délais définis dans un échéancier validé conjointement.

6. Caractéristiques et conditions du marché

1/ Pouvoir adjudicateur

LA CHAMONIARDE Société de Prévention et de Secours en Montagne 190, place de l'Eglise 74400 CHAMONIX

2/ Objet du marché

Le présent marché a pour objet le recrutement d'un prestataire externe pour la réalisation d'une maquette 3D de la coupe d'un glacier dans le cadre du projet Interreg ALCOTRA « PRE-VRISK-CC Prévention des Risques et adaptation aux Changements Climatiques dans les territoires de l'Espace Mont-Blanc ».

3/ Mode de passation

La procédure de passation utilisée est la procédure adaptée ouverte.

4/ Type et forme de contrat

Il s'agit d'un marché ordinaire.

5/ Prix et paiement

Les prix indiqués sur l'offre, s'entendent :

- Fermes et non révisables,
- Unitaires et forfaitaires,
- Hors Taxes,
- Réputés établis aux conditions économiques en vigueur à la date limite de dépôt des offres.

Le prix annoncé sera pour l'ensemble de la mission (frais de déplacements compris). Le règlement s'effectue en euros (€), selon un échéancier proposé par le prestataire.

Les factures seront à adresser à :

LA CHAMONIARDE Projet ALCOTRA 2021-2027 PrevRisk-CC 190, place de l'Eglise 74400 CHAMONIX

Les factures comportent impérativement et de manière lisible les éléments suivants :

- le nom, la raison sociale ainsi que l'adresse du titulaire du marché;
- le nom, la raison sociale ainsi que l'adresse du maître d'ouvrage, partenaire du projet ALCOTRA;
- le nom et l'acronyme du projet concerné : « Projet ALCOTRA 2021-2027 PrevRisk-CC »
- les montants HT et TTC ainsi que le taux et le montant de la TVA;

Le délai de paiement est de 30 (trente) jours à compter de la réception de la facture.

7. Conditions de la consultation

1/ Modalités de retrait du dossier de consultation

Le dossier de consultation est transmis gratuitement aux candidats. Le Dossier de Consultation des Entreprises sera mis en ligne sur le site http://www.chamoniarde.com .

Des prestataires ciblés seront également sollicités directement par La Chamoniarde par email.

2/ Contenu du dossier de consultation des entreprises

Il contient les pièces suivantes :

Le présent document valant clauses techniques particulières et règlement de

consultation

Le Cahier des Clauses Administratives Particulières

Le bordereau des prix unitaires n'est pas fourni. Il est à définir par le candidat selon le présent

cahier des charges dans un devis détaillé.

La Chamoniarde se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au dossier de

consultation au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres. Les candidats

devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir n'élever aucune

réclamation à ce sujet.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite de réception des offres est

reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

3/ <u>Durée de validité des offres</u>

Les candidats sont tenus par leur proposition pendant un délai de 120 jours à compter de la

date limite de remise des offres.

4/ Renseignements complémentaires

Les prestataires peuvent faire leurs demandes de renseignement aux coordonnées

suivantes:

04 50 53 22 08 / Contact Jérémy DAYE

Ou par mail: prevriskhautemontagne@chamoniarde.com

Les échanges pour la négociation et les lettres aux non retenus seront également faits par les

moyens mentionnés ci-dessus.

11

8. Conditions de participation

1/ Modalités de remise des candidatures

a/ Les dossiers de candidatures sont à adresser par mail à :

prevriskhautemontagne@chamoniarde.com

b/ Date limite: 15/06/2024 à 17h00 (heure française)

Les dossiers devront parvenir à destination avant la date et l'heure limites de réception des offres indiquées, sinon ils seront considérés « hors délai ».

Ils devront être envoyés par mail ou déposés en main propre. L'envoi postal n'est pas autorisé. Un accusé de réception sera transmis au dépôt du dossier.

c/ Pièces à joindre

Le prestataire s'emploiera à présenter dans son devis, sous peine de rejet de l'offre :

- Le présent DCE dûment signé
- > Une présentation de la structure et de l'équipe ainsi que des références similaires
- Une note méthodologique exposant notamment les technologies/solutions envisagées/préconisées
- Un calendrier prévisionnel
- Une offre financière (devis) <u>détaillée</u> et chiffrée
- Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise :

Libellés	Signature
Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner	Non
tion de soullissionnei	

Les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise :

Libellés	Signature
Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les presta- tions objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles	Non
Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels	Non

Pour présenter leur candidature, les candidats peuvent utiliser les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat). Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr.

Ils peuvent aussi utiliser le Document Unique de Marché Européen (DUME).

L'offre, qu'elle soit présentée par une seule entreprise ou par un groupement, devra indiquer tous les sous-traitants connus lors de son dépôt. Elle devra également indiquer les prestations dont la sous-traitance est envisagée, la dénomination et la qualité des sous-traitants.

9. Conditions d'attribution

1/ Jugement et classement des offres

Les candidatures conformes et recevables seront examinées, à partir des seuls renseignements et documents exigés dans le cadre de cette consultation, pour évaluer leur situation juridique ainsi que leurs capacités professionnelles, techniques et financières.

Une commission composée de membres de La Chamoniarde analysera les offres présentées.

Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues aux articles L.2152-1 à L.2152-4, R. 2152-1 et R. 2152-2 du Code de la commande publique et donnera lieu à un classement des offres.

Elles seront jugées sur 100 points en fonction du barème suivant :

a/ Valeur technique (60 points) : références similaires d'autres maquettes pédagogiques (20 points) ; compréhension du projet ; représentation conforme aux caractéristiques attendues (40 points)

b/ Le coût global de la prestation : 40 points

Dans le cas où des erreurs purement matérielles (de multiplication, d'addition ou de report) seraient constatées dans l'offre du candidat, l'entreprise sera invitée à confirmer l'offre recti-fiée; en cas de refus, son offre sera éliminée comme non cohérente.

La note de 100 sera attribuée au moins-disant (hors offres anormalement basses). Pour les

autres candidats, la note sera calculée au prorata.

Les offres seront classées par ordre décroissant.

2/ Attribution du marché et négociation

À l'issue de la première analyse, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de recevoir les 3

premiers candidats au classement pour un entretien (en Visio ou en présentiel). Dans ce cas, les

candidats concernés seront conviés au minimum 72 heures avant la date fixée pour la réunion.

Le pouvoir adjudicateur peut attribuer le marché ou, s'il l'estime nécessaire, engager des négo-

ciations avec les candidats de son choix. Elle pourra porter sur l'ensemble des éléments de l'offre,

dont le prix. Les échanges ayant lieu durant les négociations privilégient les modes de commu-

nication rapides (mail). Les échanges téléphoniques doivent être confirmés par l'un de ces deux

modes.

Après négociation, les candidats concernés seront invités à remettre leur offre définitive.

A l'issue de la phase de négociation, un classement définitif par ordre décroissant est réalisé.

L'offre la mieux classée sera donc retenue à titre provisoire en attendant que le ou les candidats

produisent les certificats et attestations des articles R. 2143-6 à R. 2143-10 du Code de la com-

mande publique. Le délai imparti par le pouvoir adjudicateur pour remettre ces documents ne

pourra être supérieur à 10 jours.

Chaque candidat, retenu ou non, sera informé de la décision finale.

3/ Procédures de recours

Le tribunal territorialement compétent est :

Tribunal Administratif de Grenoble

2 place de Verdun

BP 1135

38022 GRENOBLE CEDEX 1

14

Le Pouvoir Adjudicateur (signature),

Le Candidat

